



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : Saint-Malo

Autres communes :

R500

Appellation : Maison

Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 14/02/1946

Étendue de la protection : Façades et toitures (cad. AB 384) : inscription par arrêté du 14 février 1946

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.